

63 - Motion proposée par le groupe Europe Ecologie Les Verts

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur :

Les terribles événements survenus au Japon nous rappellent combien le «risque 0» est illusoire. La conjonction d'événements naturels exceptionnels, d'aléas technologiques et d'erreurs humaines, tous imprévisibles, peuvent infliger des catastrophes meurtrières à l'humanité.

Inévitablement ce drame relance le débat sur le nucléaire. Pour certains le risque nucléaire peut être assumé, pour nous il reste inacceptable. Quelle que soit l'issue de ce débat, il convient de tout mettre en œuvre pour réduire ce risque dès maintenant.

L'objectif de la communauté internationale de réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2020 nous donne l'occasion d'agir avec détermination dans ce sens. Des économies importantes sont possibles grâce aux nouvelles technologies, à une gestion performante de l'énergie, par la redéfinition des besoins et la lutte contre le gaspillage.

Par ailleurs, nous ne pouvons plus accepter de laisser en fonctionnement la centrale nucléaire la plus vieille de France, située sur une faille et dont le taux d'incidents est quatre fois plus élevé que celui du reste du parc français.

En conséquence,

- **la Ville de Besançon demande l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire de Fessenheim**
- **la Ville de Besançon veut montrer l'exemple et s'engage à réduire ses consommations électriques de 10 % d'ici 2015**
- **la Ville de Besançon encourage l'ensemble des ménages et des acteurs du territoire à adopter cet objectif permettant d'atteindre les objectifs 3x20 en 2020 et «facteur 4» en 2050**
- **la Ville de Besançon demande à l'Etat Français la mise en place d'un vaste plan de développement des économies d'énergie et de développement des énergies réellement renouvelables, permettant de s'engager dans une sortie progressive mais déterminée du nucléaire.**

«**M. LE MAIRE** : Deux motions ont donc été déposées, une motion par le groupe socialiste, républicain, communiste et société civile et une motion par le groupe Europe Ecologie Les Verts.

Je crois qu'effectivement les événements du Japon nous ont tous fortement impressionnés. Je dois dire que j'ai beaucoup réfléchi à proposer une motion qui demande la fermeture aujourd'hui de la centrale de Fessenheim mais sur le fond je pense qu'elle devra intervenir certainement. On sait bien qu'on ne peut pas, du jour au lendemain arrêter l'ensemble des centrales nucléaires, personne d'ailleurs ne le demande. Il faut donc une sortie du nucléaire en sifflet. Par contre, comme dit cette motion, on ne peut plus uniquement baser notre approvisionnement en énergie sur le pétrole ou sur le nucléaire. Il faut trouver d'autres choses, et certainement que nous n'avons pas été assez actifs au niveau des grands pays industrialisés parce qu'il y a derrière, on le sait bien, des lobbys très puissants dans les groupes financiers internationaux, des lobbys très puissants qui font en sorte que tout cela a été freiné. Je pense que malheureusement la catastrophe de Fukushima accélère encore la nécessité d'aller dans ce débat vite, très vite. Donc ce que nous proposons dans la motion des groupes socialiste et républicain, communiste et société civile, comme l'a dit Frank, c'est qu'il y ait une expertise indépendante -on ne demandera pas à EDF d'expertiser les centrales- et si cette expertise indépendante montre qu'il y a des difficultés ou des risques, à ce moment-là seulement je proposerai au Conseil Municipal une motion pour la fermeture de cette centrale, et peut-être d'autres d'ailleurs comme celle de Bugey dans l'Ain qui est aussi en difficulté. Je crois que c'est une démarche raisonnable. Il faut premièrement une expertise par des experts internationaux. On se rappelle trop effectivement le nuage de Tchernobyl qui s'est arrêté aux frontières, je crois que là il faut des experts indépendants, que cette expertise soit réalisée très vite et que le

gouvernement aujourd'hui, comme cela est dit dans cette motion, accélère le recours à d'autres sources d'énergie, ce que nous faisons d'ailleurs ici au niveau local.

Quant à la motion du groupe Europe Ecologie Les Verts, elle me va bien sauf la phrase demandant «l'arrêt immédiat de Fessenheim», la différence entre nous porte sur ce point-là.

M. Eric ALAUZET : Je vais vous expliquer pourquoi on ne peut pas voter la première motion présentée. Cette motion qui est un peu longue recèle un certain nombre d'éléments qui sont de nature assez différente. Il y a des éléments qui je dirais ne sont pas au cœur du sujet, sans jeu de mot et qui noient un peu la vraie question qui est celle du nucléaire. Mélanger les risques techniques et les risques naturels, évoquer le nucléaire militaire et le nucléaire civil, évoquer les actions de la Ville sur la biodiversité ou le prêt de caméras infrarouge, c'est un peu, vous en conviendrez, anecdotique au regard de la question lourde qui est posée. Quant aux demandes d'audits, on pourrait considérer que la question est un peu dépassée parce que le Président de la République a annoncé que des audits auraient lieu, mieux et il a même annoncé un audit financier, combien important celui-là car cela fait longtemps qu'on attend de connaître les vrais coûts du nucléaire. Donc cette question de l'audit est un peu dépassée, tous ces éléments-là je dirais sont un peu secondaires. En revanche il y a deux éléments qui posent fondamentalement problème et qui sont résumés dans une seule phrase qui est au milieu, elle évoque la garantie des besoins énergétiques, l'indépendance et les capacités économiques, etc. Pourquoi est-elle très embêtante cette phrase ? Parce que finalement elle traduit la façon insidieuse et sournoise dont la pensée unique a gagné les esprits et on répète en boucle, y compris dans cette motion, les choses qui traduisent le conservatisme sur cette question-là depuis tant et trop d'années. Répéter en boucle l'indépendance énergétique de la France, c'est totalement faux. Ceux qui disent cela expliquent qu'on est indépendant pour 50 % de notre énergie. Ça ne tient pas compte de deux éléments fondamentaux, déjà faire la différence entre ce qu'on appelle l'énergie primaire et l'énergie secondaire, l'électricité est une énergie secondaire. Si on comparait l'énergie qu'il faut, nucléaire, pour fabriquer de l'électricité derrière et qu'on faisait cette électricité avec du gaz par exemple, pour avoir la même sortie d'électricité, ça rabaisse le niveau de l'indépendance énergétique déjà de 50 à 36 %. Et si on considère, non pas comme il est dit souvent que le nucléaire c'est ici chez nous et qu'on est indépendant, c'est faux. Le nucléaire est importé. L'uranium est importé ou alors il faut considérer que parce qu'on raffine le pétrole en France, on n'est pas indépendant du pétrole et là on tombe à combien ? à 10 %. Nous sommes indépendants énergétiquement pour 10 % et non 50 % et ces 10 % c'est quoi ? Ce sont les droits à l'électricité, ce sont les énergies renouvelables. Donc il faut arrêter de dire que nous sommes indépendants dans la situation actuelle, vous comprenez bien qu'on ne peut pas cautionner cela.

Le deuxième élément c'est qu'on comprend que les alternatives au nucléaire obèreraient nos capacités économiques, seraient susceptibles de plomber la relance. On ne peut pas dire -en plus c'est parti d'un a priori- que des alternatives seraient économiquement défavorables. Ça demande, concédez-le, un peu plus de réflexion et d'approfondissement que de le dire comme ça abruptement et de façon a priori. On peut dire aussi qu'on ne peut pas sortir du libéralisme parce que c'est trop compliqué et après il y a plein de bonnes raisons.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas cela qui est dit.

M. Eric ALAUZET : Si, je suis désolé.

M. LE MAIRE : C'est la nécessité de garantir les besoins énergétiques sans compromettre la relance, c'est cela qui est dit, ce qui n'est pas exactement la même chose.

M. Eric ALAUZET : On comprend bien ce qui est dit derrière ça ou alors il faut comparer véritablement le coût du renouvellement du parc nucléaire avec le coût d'une politique alternative qui associe des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Je préfère supposer que ceux qui ont écrit ça n'ont pas mesuré toute la portée de ce qu'ils ont écrit (réactions)... Si vous l'assumez, c'est de la provocation.

M. LE MAIRE : Pourquoi ? Pas du tout.

M. Eric ALAUZET : Pour les raisons que je viens d'indiquer. Parler d'indépendance aujourd'hui et parler -là on a du DAHOUI «tout craché», tu le fais avec tout le monde ici, tu le fais avec moi maintenant, essaie de respecter un peu les autres s'il te plaît, on connaît ta tendance habituelle...

M. LE MAIRE : Yves-Michel n'a pas cette tendance habituelle. Je vous demande toutefois de vous respecter. Yves-Michel s'il te plaît je te demanderai de te taire et j'aimerais qu'Eric termine ; tu pourras intervenir après.

M. Eric ALAUZET : Je pensais simplement que tout le monde n'avait pas tous les éléments, je ne les ai sans doute pas tous non plus et que ces choses-là avaient été écrites sans forcément en mesurer toutes les conséquences. Apparemment si, c'est le cas, donc c'est sans doute de la provocation voire de la recherche de querelle, je n'en sais rien, j'aurais préféré que cela ne se passe pas ainsi, que l'on puisse travailler ensemble...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas de la provocation...

M. Eric ALAUZET : Quand on écrit indépendance sur cette question du nucléaire, je suis désolé, ou alors on n'a pas la même appréciation...

M. LE MAIRE : On peut dire simplement que nous avons une analyse divergente de la vôtre par rapport à ça. Si demain on écrivait que pour la Ville il y a la nécessité de garantir ses besoins énergétiques sans compromettre ses capacités économiques alors que l'équilibre économique est fragile, on l'accepterait. Demain effectivement on veut quitter les énergies habituelles, le gaz et autres pour trouver d'autres sources d'énergies. On peut très bien dire qu'on le fait, et c'est ce qu'on fait. On ne veut rien dire d'autre là. Je crois que c'est bien qu'il y ait un débat et je suis très heureux que ça se passe en public et devant nos amis de l'opposition. D'ailleurs au niveau national je ne suis pas sûr que tout le monde soit d'accord là-dessus. Nous avons une analyse différente. Je crois que toute notre équipe et je dirais même l'ensemble du conseil municipal est très attaché à tout ce qui touche au développement durable, aux énergies renouvelables, aux économies d'énergie, tout le monde et depuis fort longtemps, en 1983 et 1984, où cela relevait de la délégation de Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, vous le savez très bien. Vous souhaitez l'arrêt immédiat, nous nous souhaitons attendre les résultats d'une expertise indépendante. Il n'y a pas à se prendre la tête avec ça et à se lancer des noms d'oiseaux. Pourquoi le fait de ne pas être d'accord avec vous serait de la provocation ? D'ailleurs la provocation peut être réciproque. Vous pouvez ne pas être d'accord avec nous, je ne le prends pas pour de la provocation.

M. Benoît CYPRIANI : Je voulais juste rappeler que la fermeture de Fessenheim a été demandée par le conseil municipal de Strasbourg, avec l'ensemble des voix de gauche...

M. LE MAIRE : Mais ils ont le droit !

M. Benoît CYPRIANI : ...et de l'UMP même, à l'exception d'un élu UMP et la ville de Dole l'a aussi demandé, la partie gauche en tout cas du conseil municipal, et au niveau national, beaucoup se sont exprimés pour, y compris au PS.

M. LE MAIRE : Mais je ne dis pas qu'il ne faudra pas la fermer !

M. Benoît CYPRIANI : Tu sous-entends... il faut quand même se souvenir qu'en matière d'audit, il n'y a pas de structures indépendantes du pouvoir nucléaire. On parle bien des nucléocrates et ce n'est pas pour rien. Ils sortent tous des mêmes écoles et ils sont d'accord pour veiller à la sécurité des centrales mais ils sont, en priorité, d'accord pour sauvegarder le nucléaire quoi qu'il advienne.

M. Jean ROSSELOT : C'est un sujet crucial bien qu'à notre échelon... mais c'est un sujet dont il faut débattre, vous avez raison de le dire. Tout simplement, au nom du groupe, je dirai que la motion présentée par Frank MONNEUR et par vous-même est une motion responsable. On pourrait presque dire, et je le dis sérieusement, que le gouvernement aurait pu la présenter.

M. LE MAIRE : N'insiste pas trop là-dessus (rires) !

M. Jean ROSSELOT : C'est une motion responsable. On est d'accord pour dire avec vous qu'on ne peut que souhaiter le développement d'autres types d'énergies mais qu'il serait évidemment irréaliste de croire qu'on puisse procéder rapidement, ne serait-ce que sans être technicien mais tout le monde a compris que si on se privait du nucléaire il faudrait mobiliser une telle quantité d'énergies fossiles que l'effet de serre en serait infiniment décuplé. Cette motion est responsable parce qu'elle souligne la nécessité qu'il existe des institutions -le monde est devenu un village, c'est vrai- internationales de conception, d'évaluation et de contrôle. L'affaire de Fukushima a démontré aux yeux du monde entier le peu de poids, le peu de crédit, le peu d'autorité de celle sur laquelle tout le monde, au sens propre du terme comptait. Un article d'ailleurs hier ou avant-hier dans un grand quotidien du soir l'a précisé, de l'Agence Internationale d'Energie Nucléaire qui a démontré dans cette affaire une très forte relativité de ses moyens et de son autorité qui aurait pu s'exercer en amont aussi bien qu'en aval de l'affaire de Fukushima. Donc, tout à fait d'accord pour substituer à l'Agence Internationale de Sécurité de l'Energie Nucléaire -c'est ce que vous voulez dire dans votre motion- des moyens autrement plus performants, de telle sorte que les 500 centrales, je crois, qui existent dans le monde soient soumises aux mêmes normes de sécurité. Sur le plan national je crois que cet esprit-là a déjà motivé l'action gouvernementale puisque la Haute Autorité de Sécurité Nucléaire est chargée d'un contrôle nouveau de la fiabilité technique de toutes ces centrales et que surtout pour prendre en compte le fait que souvent ne soit développée que l'énergie nucléaire, il y a l'énergie primaire etc., la Cour des Comptes, cette assemblée de magistrats financiers nationaux vient d'être chargée par le Président de la République de faire l'évaluation complète, y compris pour l'approvisionnement en minerais des centrales et l'évaluation du démantèlement et du recyclage des déchets. La Cour des Comptes est chargée d'une évaluation globale. Donc, dans l'ensemble Monsieur le Maire, on va voter votre motion.

Mme Catherine GELIN : Je me suis intéressée au problème des énergies fossiles. Il faut 200 millions de tonnes de charbon pour avoir l'équivalent de la production d'électricité d'une centrale nucléaire de 10 mégawatts. Il faut savoir que d'une tonne d'uranium on extrait un kilo de plutonium. Donc les rapports effectivement sont gigantesques. Aujourd'hui vous avez des groupes comme ITER et CEA qui travaillent sur la maîtrise de l'énergie nucléaire. On sait que l'on peut neutraliser cette radioactivité par des méthodes de fusion. Aujourd'hui c'est le contrôle de cette fusion qui reste difficile. Si l'on fermait la porte demain de la centrale de Fessenheim, qu'advierait-il de ce matériel qui se trouve à l'intérieur de la centrale ? Tout cela nécessite une observation effectivement très pointue des scientifiques pour évaluer les risques et comment pouvoir parvenir un jour à maîtriser cette énergie qui serait finalement devenue dangereuse parce qu'abandonnée. Donc je préfère effectivement que l'on attende un peu pour pouvoir maîtriser tout ça pour la sécurité des habitants. Et la recherche est aussi là pour pouvoir nous aider à trouver effectivement d'autres énergies. Certainement que nous verrons notre développement sociétal se modifier dans le futur parce qu'on ne pourra pas faire autrement. Il y a encore des problèmes et il faut travailler là-dessus.

Mme Martine JEANNIN : Je pense que tout le monde a peur des accidents concernant le nucléaire. On a tous peur parce qu'effectivement ça peut nous arriver mais je pense que les hommes politiques, le gouvernement, Nicolas SARKOZY, tout le monde a bien pris conscience des risques encourus. D'ailleurs on voit que Nicolas SARKOZY défend le nucléaire civil. Faire examiner la sécurité sur les centrales actuellement implantées me semble du bon sens. Je veux dire par là que je leur fais complètement confiance.

M. LE MAIRE : Moi pas trop et je pense qu'il faut que les experts soient vraiment indépendants. Je vais vous dire, le nucléaire, ça me fait peur aussi mais je crois que là, comme a dit Jean ROSSELOT, pour une fois je suis d'accord avec lui, c'est une démarche responsable.

M. Christophe LIME : Le débat de l'énergie ne doit pas être pris par le petit bout de la lorgnette. Le débat de l'énergie, c'est notre vie, c'est la vie de notre société, c'est en lien direct avec l'activité qu'on va développer, quelle activité, quelle société on veut par rapport à un certain nombre d'éléments au niveau local, au niveau national et tout particulièrement au niveau international. Et nos pays les plus développés sont en capacité de pouvoir développer sur l'ensemble des domaines un certain nombre de nouvelles technologies qui doivent pouvoir être mises à disposition d'autres pays. C'est aussi notre responsabilité en tant que pays en avance au niveau industriel et c'est là aussi qu'il va falloir commencer à s'interroger.

On peut toujours décider de l'arrêt de telle ou telle centrale, de ne pas exploiter des gaz de schiste, de ne pas augmenter le nombre de centrales au charbon, de ne pas augmenter le nombre de centrales au fuel, de ne pas augmenter un certain nombre de dispositifs, considérer qu'il y a un certain nombre de barrages en France trop importants puisque les barrages hydrauliques posent des problèmes au niveau piscicole, et je crois qu'il y a des débats en Franche-Comté fort intéressants sur le fait de détruire un certain nombre de barrages hydrauliques qui produisent de l'énergie dite propre mais posent aussi des difficultés. La biomasse, c'est-à-dire la production d'électricité à partir du bois, ne s'improvise pas et crée un certain nombre de problèmes. Aujourd'hui l'ONF est en train de tirer la sonnette d'alarme en disant qu'on ne peut pas développer des centrales de biomasse de façon indéterminée, c'est-à-dire qu'on doit repartir de l'inverse, c'est-à-dire déterminer le nombre de m³ de bois disponibles chaque année pour pouvoir calculer, à terme, le nombre de kwh qu'on va pouvoir produire. On voit bien que quelles que soient les décisions qu'on peut prendre en matière d'énergie cela peut poser des difficultés. Prendre des décisions très rapides, ça peut être relativement simple si on ne se soucie pas de son voisin. Je vais prendre un exemple : l'Allemagne a décidé le moratoire sur un certain nombre de centrales nucléaires. Il est facile de décider cela lorsque ses voisins sont capables de l'alimenter en électricité. Depuis qu'elle a pris cette décision -il faut faire attention aux chiffres- 50 giga/watt/h depuis deux mois ont été fournis par la France à l'Allemagne. On peut prendre des décisions d'arrêter sur des positions politiques et dire : pas chez moi mais chez les autres. Mais la décision de l'Allemagne est quand même à apprécier en regard de sa politique menée dans l'ex-pays de l'Est où elle a racheté un certain nombre de sociétés avec des centrales nucléaires et importe au fur et à mesure de l'électricité. Donc l'idée c'est de responsabiliser, de pousser un certain nombre de véhicules avec toutes les conséquences, y compris au titre social. Je vais prendre deux ou trois exemples : en 2010 la consommation d'électricité en France a augmenté de 9 %, ce sont les chiffres. Ça veut dire que même si demain on veut aller sur un objectif très louable qu'on partage tous, ne serait-ce que ne plus augmenter la consommation d'électricité en France, ça nous amène à des efforts extraordinaires dans le cadre des économies d'énergie, des énergies renouvelables.

Deuxième point, chaque fois qu'on prend un certain nombre de décisions cela a une répercussion sur le plan énergie et je vais prendre un exemple précis : nous avons voté le tram, en lieu et place de bus qui roulent au gasoil ou au gaz, sauf que par là nous avons pris la décision de consommer 4 gigas/watt/heure d'électricité de plus sur Besançon. 4 gigas/watt/heure sur Besançon. Lorsque nous prendrons la décision de passer 10 % des voitures à l'électricité, objectif sur lequel tout le monde est d'accord, il faut savoir que nous sommes dans l'incapacité aujourd'hui de pouvoir alimenter l'ensemble du parc. Ça veut dire que chaque fois que nous prenons des décisions qui sont totalement louables sur l'efficacité énergétique, sur l'énergie renouvelable, etc., il faut aussi s'interroger sur ce que l'on augmente de l'autre côté. Je vais prendre un deuxième exemple : les voitures. Depuis 20 ans des efforts importants ont été réalisés par les constructeurs automobiles pour pouvoir diminuer la consommation d'essence sur chaque véhicule sauf qu'in fine la consommation est restée la même. Pourquoi ? Parce qu'il y a plus de voitures, qu'il y a plus de voitures puissantes et plus de services à l'intérieur. Regardez aujourd'hui, vous roulez en voiture. Vous remarquerez deux types de véhicules : ceux qui ont les fenêtres fermées parce qu'ils ont la climatisation et ceux qui ont encore les fenêtres ouvertes pour faire la ventilation mécanique. Sauf qu'aujourd'hui je pense qu'une grande partie de nos concitoyens roulent avec la climatisation, ce qui a amené à ce que la consommation d'énergie reste la même.

Je vais terminer simplement sur un chiffre, parce que la politique internationale on ne doit pas l'oublier et parce que je pense qu'on ne peut pas dire, nous allons nous passer d'un certain nombre de choses mais nous allons garder notre même niveau de vie. Donc, en France il existe 600 véhicules pour 1 000 habitants. En Chine c'est 25 véhicules pour 1 000 habitants et en Inde 15 véhicules pour 1 000 habitants pour une population de 1,2 milliard ou 1,3 milliard d'habitants. Vous pensez aller voir les Indiens et les Chinois pour leur dire qu'il ne faut surtout pas qu'ils achètent une voiture, qu'ils n'ont pas droit au développement que nous on a depuis 30 ou 40 ans. On voit bien là que l'ensemble de cette politique énergétique doit se mesurer sur le local, sur le national et sur l'international.

Je terminerai simplement sur les aspects financiers. L'augmentation depuis un an du prix du gaz a amené à ce que sur l'année 2011 on prévoit 300 000 foyers qui n'auront plus accès au gaz. 300 000 foyers qui subiront une coupure pour impayés. Ça veut dire que chaque fois qu'on prend une décision sur une raréfaction de l'énergie, obligatoirement derrière il y a une augmentation du prix de l'accès à l'énergie, cela implique d'avoir une réflexion globale sur l'aspect social, de se dire à un moment : oui, peut-être que l'énergie doit coûter plus cher, c'est un vrai débat, sauf qu'on doit permettre à l'ensemble de notre population de pouvoir y avoir droit et de ne pas aboutir à une situation où simplement les plus riches pourraient continuer à prendre leur voiture alors que les plus pauvres ne le pourraient plus, même pour aller à leur travail.

M. LE MAIRE : ...on va limiter à une intervention pour chacun et je vous demande de ne pas faire d'intervention trop longue parce que si on lance un débat là-dessus, on en a pour la soirée.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Je serai très concise comme à mon habitude...

M. LE MAIRE : C'est vrai.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : En premier lieu je vais dire que je voterai la motion du groupe Europe Ecologie Les Verts, d'une part parce que je ne crois pas à la transparence dans ce pays, du moins sur ces dossiers-là et dans beaucoup d'autres dossiers d'ailleurs. Quand il y a des enjeux aussi importants que ceux-là financièrement parlant, je ne crois pas du tout à la transparence. Je ne crois pas non plus que la technique résoudra tout. Et je pense que dans ce domaine comme par exemple dans celui des déchets, pour la prévention des risques, le mieux c'est de ne pas créer le risque. Pour cela, il ne faut pas se demander comment on va modifier la façon de produire de l'énergie, il faut s'interroger sur ce qui nous est absolument nécessaire comme énergie pour vivre. Et là, dans la motion proposée par le Maire, on ne pose pas cette question essentielle. Il n'est pas du tout évident que les Indiens ou les Chinois devront arriver au nombre de voitures évoqué par Christophe. On ne pourra pas le faire, donc il vaut mieux s'interroger sur une autre façon de consommer. Il ne faut pas s'interroger pour savoir comment on va ne plus dépendre du nucléaire ou du pétrole, il faut se demander comment on va diminuer notre consommation. Ce n'est pas parce qu'une ampoule LED consomme moins qu'une ampoule conventionnelle qu'il faut absolument en mettre une, voilà. Pour ça il faut donc revisiter toutes nos consommations sans exclusive et se méfier des fausses bonnes idées, que ce soit la lampe LED ou que ce soit la dématérialisation en ce qui concerne l'informatique car contrairement à ce qu'on croit, l'informatique consomme énormément d'énergie, énormément de matières premières et je pense que dans ce domaine-là on a beaucoup d'efforts à faire pour réduire également nos consommations. Pour réduire les consommations j'ai un début de solution. Tout à l'heure Christophe a parlé du social, le début de solution est très politique. Comme on le sait, les riches gaspillent beaucoup plus que les pauvres et en particulier l'énergie. Donc je propose qu'on réduise l'éventail des revenus, toutes sources confondues, que tout le monde s'y mette, dans le même consensus que celui qu'on a ce soir, et je pense que c'est une partie de la solution.

M. LE MAIRE : Qu'on paie au quotient familial en fait ? Pourquoi pas !

M. Jean-Marie GIRERD : Je vais être rapide parce que je sens que c'est la fin du conseil mais je tiens à dire en prémisses que je partage -je ne suis pas synchronisé avec Christophe LIME- pratiquement les analyses qu'il a faites. Ce n'est pas que je veux prendre ma carte au parti communiste, bien sûr, mais je pense que sur le sujet...

M. Christophe LIME : Vous pouvez lui faire un don ! (rires)

M. Jean-Marie GIRERD : ... -je préfère faire le don au Japon quand même- je pense que ce qui est important dans ce domaine-là c'est qu'on ne raisonne pas uniquement par rapport à notre consommation propre. Et c'est vrai que je n'allais pas reprendre l'argument au niveau mondial mais je crois qu'on ne peut pas dire à des pays qui pour l'instant n'ont pas connu un certain développement, même s'ils n'arrivent pas au niveau des 500 voitures, on ne peut pas leur dire : maintenant vous avez assez parlé, il n'est plus question que vous développiez. C'est d'ailleurs une attitude qui serait un peu coloniale entre guillemets. Et je crois qu'à ce niveau-là ce qu'il faut faire c'est développer la recherche pour pouvoir avoir un certain

nombre d'éléments qui nous permettront d'avoir de l'énergie en quantité, non pas illimitée mais en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population du monde. Il ne s'agit pas de regarder uniquement à Besançon, il faut regarder au niveau global. Voilà ce que je voulais vous dire. Par contre, pour ce qui est de l'autorité indépendante, c'est vrai que c'est un souci et que c'est un devoir du gouvernement de faire en sorte qu'il puisse y avoir une autorité indépendante dans ce domaine.

M. LE MAIRE : C'était très bien.

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : Je ne vais pas être longue non plus. Je voterai la motion des groupes socialiste et communiste. Je pense que la politique énergétique de la France a varié selon les périodes en fonction de l'approvisionnement des modes d'énergie. Pour l'instant il me semble qu'il est difficile de nous passer du nucléaire, sauf à réduire de façon très conséquente notre consommation d'électricité et je ne pense pas que nous sommes encore prêts pour nous passer définitivement du nucléaire. Donc pour moi il faut des audits par une autorité la plus indépendante possible, sur tous les équipements, prévoir le recyclage des déchets nucléaires, de tout ce qui risque de poser problème pour l'avenir et bien sûr prévoir la recherche de nouvelles énergies.

M. Michel LOYAT : Très rapidement, il y a deux motions, je ne pense pas qu'il n'y ait que deux positions en matière de politique énergétique et de manière plus générale en matière de développement. Il y a sans doute dans l'assemblée davantage de conceptions par rapport au développement et lorsque le débat aura été mené à son terme sur l'énergie, il peut y avoir davantage de positions. La motion présentée par le groupe socialiste, républicain, communiste et société civile, à mon avis, elle indique quoi ? C'est avant tout une position d'attente. Ce n'est pas une position qui est contre la fermeture ultérieurement d'une centrale, c'est de dire : aujourd'hui nous ne demandons pas, malgré le contexte mais nous y sommes sensibles avec ce qui s'est passé au Japon, l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire de Fessenheim, c'est ça. Après, indépendance pas indépendance, on peut toujours polémiquer, qui veut choisir le choix de la dépendance ou de l'alignement, il y a un vrai débat effectivement à mener. Ce que je retiens c'est qu'au niveau de Besançon nous avons pris ensemble des orientations, qu'il s'agisse de l'Agenda 21 ou d'autres. Il faut poursuivre dans ce sens mais par rapport à l'arrêt de la centrale de Fessenheim, nous ne nous alignons pas sur la demande d'un arrêt immédiat.

M. LE MAIRE : Mais on ne l'exclut pas, c'est la grande différence.

M. Michel LOYAT : ...mais on ne l'exclut pas.

Mme Nozhat MOUNTASSIR : Je voudrais intervenir par rapport à un point qui me semble intéressant et pertinent, par rapport aux propos qui ont été tenus, sur une aide à apporter aux pays surtout émergents à avoir des centrales nucléaires, en tout cas, ne pas leur refuser le progrès... Les propositions de M. SARKOZY à l'Arabie Saoudite et à d'autres pays vont dans ce sens. Je pense que vu ce qui s'est passé et les dangers déjà créés, il ne faut pas oublier l'histoire et ne pas la reproduire. Il faut donc être vigilant et ne pas justement apporter à ces pays ce qui est dangereux mais plutôt les aider à développer des énergies renouvelables parce qu'ils ont des sources, le soleil, plein de ressources sur lesquelles on peut se baser et les aider de façon plus intéressante.

M. Pascal BONNET : Je vais être rapide. On sait que c'est un enjeu national et un enjeu mondial comme vous l'avez dit mais il me semble que dans la motion il serait peut-être intéressant de mettre l'accent sur le souci de voir une politique européenne d'énergie plus unifiée et ça rejoint ce que disait Christophe LIME tout à l'heure. De nombreux pays plaident en faveur d'une politique énergétique européenne qui est aussi un moyen d'avancer dans la construction européenne. Et par rapport à ce qui vient d'être dit, je crois qu'on est tous conscient du danger du nucléaire et de la nécessité de sécuriser au maximum. Il y a des centrales quand même plus sécurisées parce qu'il y a des compétences techniques et, à court terme, ce que la France propose c'est offrir justement aux pays qui en ont besoin la sécurité qu'apporte l'énergie nucléaire en France pour l'instant. Après, évidemment l'idéal ce serait d'arriver à s'en passer. Et je ne pense pas, comme on l'a dit, qu'on puisse refuser à la Chine et à l'Inde un développement qu'ils demandent, autrement ce sera la guerre.

M. LE MAIRE : Je rappelle quand même que l'aspect européen est justement dans notre motion.

M. Frank MONNEUR : Concernant la motion des groupes socialiste, communiste et société civile, je tiens à dire quand même que cette motion est pleinement assumée, que chaque terme a été pesé, les choses n'ont pas été écrites à la légère. Il me semble, et cela a été dit, que c'est une motion responsable et équilibrée et il me semblait quand même que l'on pouvait se retrouver de façon unanime dans le sens où on demandait malgré tout un certain nombre de choses notamment concernant les diagnostics et les audits. Je regrette que cette motion ne requière pas l'unanimité. Pour autant je remercie par avance malgré tout les différents groupes de l'opposition qui semblent se montrer favorables.

Mme Françoise PRESSE : La principale différence entre ces deux motions, comme l'a dit Michel LOYAT, c'est que nous demandons nous l'arrêt de Fessenheim. Nous ne demandons pas immédiatement l'arrêt total du nucléaire. Il est bien précisé que c'est une sortie progressive en commençant par Fessenheim connue pour ses nombreux incidents techniques à répétitions, un record en France, la plus vieille machine nucléaire de la France. Elle est par ailleurs située sur une faille comme cela a été dit et si vous ne le savez pas encore, le niveau de sismicité dans le bassin rhénan et dans la zone qui va du Morvan à Bâle et qui passe par Besançon et toute la vallée du Doubs a également augmenté.

M. LE MAIRE : Ce sont les normes qui ont changé.

Mme Françoise PRESSE : Non, je ne parle pas de l'application à l'urbanisme, je parle du niveau de sismicité de la région étudié et que je t'ai présenté, appuyé par une note de professeurs de géologie à la Faculté de Besançon. On se rappelle bien des incidents sismiques de 2004 et 2003 avec une assez forte intensité. C'est pour vous dire qu'il y a le risque sismique qui n'est pas loin du risque nucléaire quand même, ça vous rappelle peut-être quelque chose. Ceci dit, j'insiste sur le fait que c'est une sortie progressive parce que j'ai entendu tout un tas de propos un peu excessifs, ce n'est pas l'arrêt total en 5 minutes, on commence par quelque chose de vieux. Et malheureusement je crois, vous allez être très surpris prochainement parce que les audits menés par le gouvernement actuel, à quoi vont-ils mener ? Moi je parie que dans quelque temps M. SARKOZY va fermer cette centrale.

M. LE MAIRE : Tu pourras voter pour SARKOZY alors !

Mme Françoise PRESSE : Alors tous ceux qui vont voter la motion généraliste qui n'a pas de fond à mon sens parce qu'elle... l'audit ne va faire que confirmer... Bref, je m'arrêterai là sur Fessenheim. Je pense qu'on prend des risques inutiles en voulant continuer à faire vivre cette centrale parce que plusieurs fois son arrêt a été demandé, il a presque été obtenu.

M. LE MAIRE : Je voudrais simplement préciser une chose à Françoise. C'est que si l'audit dit qu'il faut la fermer, au premier conseil qui suivra cette décision, nous demanderons sa fermeture. C'est simple, je crois que c'est évident.

Mme Françoise PRESSE : Ça va être dans 15 jours !

M. LE MAIRE : Je répète simplement, pour clarifier la position du Maire, que si tel était le cas, à ce moment-là nous proposerons une motion demandant sa fermeture, c'est tout. C'est le sens de notre motion».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (11 voix pour des groupes Europe Ecologie Les Verts et Les Alternatifs) rejette cette motion.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2011.